



**Amicale des  
Sapeurs-pompiers**  
des Montagnes neuchâtelaises

# Sap'info

N°1 / 2010



## Sommaire

Le mot du Président.....	4
Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2010.....	5
Exercice ORPP du 28 août 2010.....	8
Incendies Joratel.....	10
Souper tripes, malgré le changement de lieu, une réussite totale.....	13
Tournois de bowling 2010.....	14
Sortie 2010 au Musée des transports.....	16
Téléthon 2010, une réussite totale.....	17
Activités ASPMN 2011.....	19

**Le comité de l'ASPMN  
vous souhaite  
un Joyeux Noël**



**et vous adresse  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 2011**

## Le mot du Président

Chers membres,

Nous voici à l'approche des fêtes de fin d'année et en pleine période de l'Avent. En écrivant ces quelques lignes, ma pensée va en premier à notre ancien commandant du bataillon du Locle, M. Laurent Brossard qui nous a quittés à la fin du mois de novembre à la suite d'une longue maladie. Laurent était un commandant apprécié, très humain et pour qui les mots amitié et camaraderie avaient beaucoup d'importance.

Ceci nous rappelle que la période de Noël est aussi là pour nous rapprocher les uns des autres et pour partager en famille ou entre amis des moments de bonheur et de fête. Cette période particulière prend encore plus d'importance pour les

personnes qui ont vécu des moments et des passages difficiles et dont les cœurs sont particulièrement meurtris.

Je vous souhaite donc à tous de pouvoir partager et faire partager de beaux instants autour d'une belle table ou près du fameux sapin, sapin devant lequel se sont illuminés tant de petits yeux d'enfants émerveillés qui découvraient de magnifiques surprises et qui nous ont gratifiés de leur chants et poésies.

J'espère que vous passerez de belles fêtes de Noël et vous souhaite tous mes vœux de bonheur et santé pour l'année en devenir.

Bruno Cattaneo

---

**SAMI** EQUIPEMENTS  
AUSRÜSTUNGEN

**Matériel protection incendie**  
**Extincteurs**  
**Matériel pour services d'incendie**  
**Habillement professionnels et de sécurité**

MAIL@SAMI-EQUIPEMENTS.CH

WWW.SAMI-EQUIPEMENTS.CH

**Moirandat Philippe**

Place de la Liberté 6 / CP 36  
CH-2942 ALLE

Tél. bureau 032 471 33 35  
Tél. privé 032 471 16 76  
Fax 032 471 33 36  
Natel 079 202 65 87

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2010

17 février 2010

## au Grand Hôtel des Endroits

Le Président Bruno Cattaneo ouvre la séance à 20H05.

### **1. Appel et nominations de scrutateurs**

L'appel est effectué par liste des présences (*Annexe 1*). 32 personnes sont présentes. La majorité en cas de vote est donc de 17.

2 scrutateurs sont nommés. Il s'agit de CASEIRO Carla et MOLLIER Jean-Michel.

### **2. PV de la dernière assemblée générale**

Le PV figurait dans le « Sap'info » de décembre 2009. Aucune remarque n'est formulée par l'assemblée. Il est donc adopté.

### **3. Correspondance et affaires courantes**

Le classeur « correspondance » est mis à disposition de l'assemblée. Personne ne souhaite en prendre connaissance.

### **4. Admissions, démissions, exclusions, décès**

Une demande d'adhésion est parvenue au comité. Il s'agit de MOSIMANN John. L'assemblée la ratifie par acclamation.

Une démission est annoncée. Il s'agit de M. SENN Eric.

Le décès de M. BOREL Jean-Pierre, survenu le 15 janvier est rappelé. Un instant de silence est respecté en mémoire du défunt.

Une exclusion est proposée pour non paiement de cotisation 2009. Il s'agit de M. SINGELE Daniel. L'assemblée accepte à l'unanimité.

### **5. Nomination de Membres Honoraires**

Trois personnes ont atteint les 30 ans de sociétariat. Il s'agit de MM BACH Jean-Daniel, CATTIN Denis, KUSTER Joseph. Ce dernier, seul présent reçoit son certificat de membre honoraire. Les deux autres membres le recevront ultérieurement.

### **6. Rapports annuels:**

a) **Du président** : (*Annexe 3*).

b) **Du caissier** : Il présente le rapport des comptes 2009. Le déficit annoncé se montait à CHF 1765.-. Au 31 décembre, l'exercice boucle avec un déficit final de CHF 697.78 (*Annexe 4*).

c) **Des vérificateurs des comptes** : MM VOILLAT Thierry et FRANCHON Steeve présentent leurs rapports, L'assemblée accepte les comptes et donne décharge.

d) **Budget 2010**: Le caissier présente le budget qui annonce un déficit de CHF 1'440.-. L'assemblée l'accepte à l'unanimité (*Annexe 5*). Le caissier met en garde l'assemblée sur des budgets déficitaires répétés. M. Mollier relève que la fortune est confortable, que le comité devrait proposer une fortune, seuil à ne pas dépasser. Il relève également que le fait de chercher des entrées d'argent par des manifestations implique toujours les mêmes personnes. Il serait préférable selon lui de supprimer des prestations si la caisse s'écroule. Le comité en prend bonne note et y réfléchira.

e) **Cotisations 2010:** Le comité propose de maintenir la somme de CHF 25.- pour l'année 2010. L'assemblée accepte sans remarque.

### **7. Elections d'un nouveau vérificateur de comptes.**

M. VOILLAT Thierry ayant terminé son tour de trois ans, il quitte sa fonction. Un nouveau vérificateur est nommé. Il s'agit de M. HILD Thierry. Pour les comptes 2010, les vérificateurs seront donc :

M. FRANCHON Steeve, premier vérificateur ; Mme RÖTHLISBERGER Catherine, deuxième vérificateur ; M. HILD Thierry, vérificateur suppléant.

### **8. Modifications des statuts**

Les modifications des statuts, ont été votées par l'assemblée comme suit:

a) Faut-il créer un statut de membre passif?

*Accepté par 32 voix sans opposition, ni abstention.*

b) Faut-il faire payer des cotisations aux membres passifs?

*Accepté par 32 voix, sans opposition, ni abstention.*

c) Faut-il faire payer les cotisations à 100% aux membres passifs?

*Refusé par 27 voix contre 4 et une abstention.*

d) Faut-il faire payer un pourcentage sur le prix des membres actifs?

*Accepté par 28 voix contre 1 et 3 abstentions.*

e) Faut-il que le pourcentage soit voté par l'assemblée?

*Refusé par 21 voix contre 3 et 7 abstentions.*

f) Faut-il fixer la cotisation à 50% celle des membres actifs?

*Accepté par 28 voix contre 1 et 3 abstentions.*

g) Faut-il supprimer l'article 8bis alinéa 4, de la proposition?

*Accepté par 30 voix contre 1 et 1 abstention.*

h) Faut-il supprimer la phrase « Les membres des organisations de sauvetages des deux districts » de l'article 3 alinéa a?

*Accepté par 31 voix sans opposition et une abstention.*

Les articles modifiés ou complétés sont donc adoptés sous la forme suivante :

### **Art. 3 Organes**

Les organes de l'ASPMN sont :

- a) L'Assemblée générale, composée de l'ensemble des membres actifs recrutés parmi le S.I.S. des Montagnes neuchâteloises, les pompiers d'entreprises des deux districts, les anciens membres des corps de sapeurs-pompiers qui ont intégré le S.I.S. des Montagnes neuchâteloises, les membres honoraires ainsi que les membres passifs;
- b) Le Comité ;
- c) La Commission de vérification des comptes.

### **Art. 5 Admissions**

Les demandes d'admission doivent être adressées au Comité. Elles sont ratifiées lors de l'Assemblée générale.

*Alinéa 2 supprimé.*

## **Art. 8 Membres honoraires**

Sont nommés membres honoraires par l'Assemblée générale, les membres actifs qui ont 30 ans d'amicale.

Pour les anciens membres des corps de sapeurs-pompiers qui ont intégré le S.I.S. des Montagnes neuchâteloises, les années comptabilisées au sein des anciennes sociétés sont prises en comptes.

Le membre honoraire est libéré du paiement de sa cotisation.

## **Art. 8bis Membres passifs**

Peuvent être nommés comme membres passifs toute personne ayant rendu d'éminents services à l'ASPMN.

La nomination se fait sur proposition du comité ou de tout membre de l'ASPMN. La proposition doit être motivée.

Le membre passif n'a pas le droit de vote et ne peut siéger au Comité. Il s'acquitte d'une cotisation équivalente au 50% de celle du membre actif.

La qualité de membre passif prend fin conformément à l'article 6.

## **9. Match au loto**

Marc Schafroth présente le bilan du match au loto 2009. (Annexe 7) Il relève qu'en raison de la crise économique, le prix de l'abonnement a été baissé à CHF 10.- soit CHF 2.- de moins que les années précédentes. Aucune analyse ne peut donc être tirée car nous ignorons si nous

aurions eu autant de monde en laissant le prix à CHF 12.-.

## **10. Journal et internet**

David Dérans étant retenu en caserne, Marc Schafroth lit le rapport qu'il lui a transmis. (Annexe 8).

## **11. Divers**

M. RACORDON Christian propose que l'ASPMN, profite de l'anniversaire du SIS (10 ans en 2011), pour tenir un stand à saucisse, plutôt que de faire venir un professionnel. Le président précise qu'il s'agit bien des 10 ans du SIS et pas de l'ASPMN. Tout est ouvert, mais pour l'instant le SIS ne s'est pas approché de l'ASPMN pour une éventuelle collaboration.

M. SCHAFFROTH Marc informe que la somme de CHF 32'300.- vient d'être versée sur le compte Téléthon pour l'édition 2009. Une récolte supérieure à 2008, malgré la crise.

M. JOCCALLAZ Sylvain informe que les membres qui souhaitent s'acquitter de leur cotisation 2010 peuvent le faire immédiatement.

L'assemblée est levée par le président, à 21h45 sous les applaudissements des membres.

Pour le comité,

Le secrétaire des PV

J. Della Vedova

## Exercice ORPP du 28 août 2010

Ce samedi 28 août 2010, tous les membres de l'Organisation de Renfort du Poste Permanent se sont réunis pour un exercice commun aux trois sections. Ce dernier consistait à effectuer un gymkhana par équipe pour tester les connaissances en matière d'hydraulique, de sauvetage et de protection respiratoire. Suite à cet exercice s'est déroulée la cérémonie d'incorporation des nouvelles recrues.

Un total de 16 sapeurs a donc été incorporé ce samedi aux trois sections de renfort.

Mais revenons quelques semaines en arrière pour expliquer le parcours qu'ont suivi ces nouveaux Sapeurs-pompiers.

A fin 2008, 1080 lettres ont été envoyées pour le recrutement sur les deux villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Sur 43 personnes inscrites pour passer le test d'aptitudes 39 se sont présentées et

seulement 21 recrues ont réussi le test.

Commence alors une formation qui a duré, pour chaque recrue, 108 heures réparties sur une année et demie. C'est donc après avoir sacrifié quelques samedi matin de formation donnée par des instructeurs du SIS des Montagnes Neuchâteloises et après avoir suivi les quatre cours de base dispensés par le Service de Sécurité Civile et Militaire que 16 personnes se sont présentées à la cérémonie d'incorporation et ont reçu leur nouvelle tenue feu ainsi que le système d'alarme.

Nous souhaitons donc une brillante carrière de Sapeur-pompier volontaire à ces nouveaux incorporés !

Plt. Sylvain Jocallaz

@ BONUS vidéo sur [www.aspmn.ch](http://www.aspmn.ch)



Source : Arcinfo.ch

Sàrl  
**PAPETERIE PYPYRUS**

**Votre Papeterie à  
La Chaux-de-Fonds**

- Tous types de fournitures de bureau
- Tout matériel scolaire
- Tous types de réalisations sur papier
- Reliures plastique, métal
- Plastifications
- Tampons sur mesure

**Venez nous rencontrer,  
nous trouverons ensemble  
VOTRE solution !**

Papeterie Papyrus Sàrl  
Rue Daniel Jean-Richard 21  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 14 50 - Fax 032 913 14 51

**E.C. PASSION**

## Incendies Joratel

Dimanche 14 novembre 2010 à 03h29, nous sommes alarmés pour un feu au Joratel, ferme Matotea.



A noter que nous sommes à ce moment-là au courant de la situation particulièrement dramatique que vit la famille Matotea.

Premières mesures d'urgence : alarme du transport d'eau de Neuchâtel, alarme de notre officier de piquet, demande à la CET par radio d'un important dispositif de sécurité policière.



Durant notre déplacement, nous constatons depuis la Corbatière que nous

sommes en présence de plusieurs bâtiments en feu. Cette impression nous est confirmée par le chef d'intervention des pompiers des Marais qui est arrivé sur place.

Deuxième mesure d'urgence : alarme du CS de Couvet, alarme d'une ambulance Valtra.



Sur site, nous sommes en présence de trois bâtiments qui sont en inflammation presque totale, soit une ferme avec habitation, une grange à proximité et une autre grange dans les marais à environ cinq cent mètres. Après prise de contact avec le chef d'intervention, notre choix tactique est de protéger les maisons à proximité qui sont particulièrement menacées par le rayonnement de chaleur. De plus, ce choix est également dicté par l'alimentation en eau qui ne permet pas de dispositif hydraulique trop important.

Trois équipes sous protection respiratoire font de la reconnaissance dans la ferme pour s'assurer qu'il n'y a pas de victime à l'intérieur. A noter que tous les schémas

les plus dramatiques nous passent par la tête à ce moment-là, car la police ne peut pas encore nous donner des renseignements bien précis par manque d'information. Quelques petits animaux sont sauvés des flammes.



Un canon à eau est mis en action entre la ferme en feu et la grange pour diminuer un maximum le feu de cette grange car elle menace particulièrement une autre ferme toute proche. De plus, plusieurs lances sont en action, toutes en protection d'objectifs qui ne sont pas touchés par les flammes. Le CS de Couvet se voit attribué un secteur sur l'objectif principal. A noter que le canon du véhicule tonne-pompe du CS ne peut être utilisé, ceci par manque d'eau. En effet, le transport d'eau de Neuchâtel qui fait les navettes entre le village des Ponts-de-Martel et le sinistre met plus de trente minutes pour effectuer une rotation. De plus, une vanne du réseau d'eau a été fermée volontairement, ce qui nous prive d'une partie d'alimentation de notre dispositif durant de longs instants. A noter que nous avons la chance de disposer de deux citernes de plus de cent mille litres chacune et que deux motopompes alimentent nos tonne-pompes en parallèle des transports d'eau. A 05h30, nous avons enfin l'information que madame Matotea et ses deux enfants se trouvent auprès de leur famille au Val-de-Ruz.

A la même heure, nous alarmons le commandant des pompiers de la vallée de la Brévine, ceci pour prévoir la relève ultérieure des pompiers des Marais car nous supposons que l'incendie va durer encore de nombreuses heures.

Une fois le jour bien levé, nous découvrons un corps dans les débris de la grange située dans les marais. Il sera confirmé plus tard qu'il s'agit bien du corps de M. Matotea. A relever que son action était bien préparée et réfléchie car s'est précisément cet objectif que nous avons laissé de côté dans notre choix tactique pour nous concentrer sur les feux qui menaçaient le plus les constructions voisines.

Il est environ 10h00 quand notre dispositif est progressivement retiré et que les pompiers locaux reprennent l'intégralité des actions sur les différents foyers. Le chantier est ensuite confié aux pompiers de la vallée de la Brévine.



La fin du sinistre sera déclarée plus de vingt quatre heures plus tard.

Au total il y aura eu environ cinquante pompiers et douze véhicules de différents services d'incendies. De plus, la police était présente en nombre et en combinaison protection maximale.

Bruno Cattaneo

@ BONUS vidéo sur [www.aspmn.ch](http://www.aspmn.ch)



- Soins du visage
- Massages: Pierres chaudes  
À la bougie  
Amincissant
- Epilations
- Manucures
- Beauté des pieds
- Teinture cils et sourcils
- Maquillages

*Institut d'esthétique*  
**« L'ATELIER BEAUTE »**

*Florence Joccallaz-Ferrari*  
*Esthéticienne diplômée ASEPIB*  
*Rue de Kaolack 9*  
*2400 Le Locle*  
*079 / 667 84 56*

## Souper tripes, malgré le changement de lieu, une réussite totale

C'est dans un cadre nouveau, celui de la piscine-patinoire des Mèlèzes à La Chaux-de-Fonds que le traditionnel souper tripes s'est déroulé, le 5 novembre dernier.

26 personnes se sont inscrites. 15 ont dégusté les tripes et 11 ont avalé un steak de cheval et son accompagnement.

Ce fut une soirée magnifique. Tout le monde a eu du plaisir et malgré le changement de lieu, chacun s'est accordé à dire que le repas était excellent et que nous pourrions désormais retourner dans cet établissement pour les prochaines éditions.



Chacune et chacun y est allé, racontant anecdotes, gags, souvenirs, etc..., la soirée s'est ainsi déroulée dans une

atmosphère calme, détendue et agréable. Si certains ont choisi de ne pas prolonger la nuit, d'autres se sont déplacés en ville poursuivant ainsi la soirée jusqu'à tard, voir tôt..... Le lendemain matin!!!



Mais pourquoi avoir changé d'endroit, après s'être réuni de très nombreuses années à la même place? Simplement parce que le restaurant habituel a fermé ses portes ceci à notre grand regret.

Le plaisir d'organiser cette soirée est accru par son bon déroulement et l'ambiance agréable et amicale. Dans ce sens, je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine et espère que les personnes hésitantes n'auront plus de doute, ça vaut la peine.

Marc Schafroth

## Tournois de bowling 2010

C'est le 24 avril 2010 que s'est déroulé le traditionnel tournoi de bowling de l'ASPMN.

A 18h30, les 12 participants se sont retrouvés dans la bonne humeur qui règne toujours lors de cette manifestation. Deux parties plus tard, après avoir soupçonné certains de dopage et au terme de grands éclats de rires, les lanceurs de boules se sont retrouvés au restaurant « La Parenthèse » pour partager un repas aussi délicieux que raffiné.

En fin de soirée, chacune et chacun est rentré à son domicile. L'organisateur est comme toujours satisfait du déroulement de cette manifestation et se réjouit de la prochaine édition.

Comme chaque fois, un classement est effectué.

Voici le classement des 11 participants :

1 <sup>er</sup> Jérôme GALLI	271 points
2 <sup>ème</sup> Francis BOUQUET	265 points
3 <sup>ème</sup> Carla CASEIRO	230 points
4 <sup>ème</sup> Marco TERRANOVA	224 points
5 <sup>ème</sup> Patrice GIACOMINI	223 points
6 <sup>ème</sup> Raffaele BONORA	212 points
7 <sup>ème</sup> Mathieu BRUTTOMESSO	192 points
8 <sup>ème</sup> Fabrice LEBET	184 points
9 <sup>ème</sup> Gaston RUCHET	181 points
10 <sup>ème</sup> Jean-Paul BANDELIER	171 points
11 <sup>ème</sup> Maurice RYTER	136 points

Hors concours, le soussigné avec quelques points.

Marc Schafroth

### GÉRANCE CHARLES BERSSET SA

Rue Jardinière 87  
2300 La Chaux-de-Fonds  
[direction@berset-gerance.ch](mailto:direction@berset-gerance.ch)



Tél. 032-910.92.22  
Fax 032-910.92.29  
[www.berset-gerance.ch](http://www.berset-gerance.ch)

Gérance et courtage d'immeubles, administration de PPE



**Franchon Steeve Electricité Sàrl**

[www.franchon.ch](http://www.franchon.ch)

Combe-Jeanneret 3  
2400 Le Locle  
[franchon@franchon.ch](mailto:franchon@franchon.ch)

Tél.: 032 932 30 01  
Fax: 032 932 30 02  
Nat: 078 738 40 01



**FRANCHON Electroménager et Cuisines Sàrl**

[www.franchon.ch](http://www.franchon.ch)

Henry-Grandjean 1  
2400 Le Locle  
[magasin@franchon.ch](mailto:magasin@franchon.ch)  
[cuisine@franchon.ch](mailto:cuisine@franchon.ch)

Tél. magasin: 032 932 30 03  
Fax: 032 932 30 04  
Tél. cuisine: 032 932 30 05

## Sortie 2010 au Musée des transports

Le rail, la route, la mer, les airs, tous les moyens de transports sont représentés au Musée des transports de Lucerne.

Le jour se lève timidement, dissimulé derrière un brouillard matinal. Il est 7h45 ce samedi 4 septembre 2010. Les participants montent dans le car qui va nous emmener pour cette traditionnelle sortie annuelle de l'ASPMN.

Comme le veut la tradition, le petit-déjeuner est servi durant le voyage. L'ambiance est là et plus les kilomètres passent, plus le brouillard s'atténue. Le soleil accompagne donc les 42 participants à cette magnifique journée.

De pavillon en pavillon, les visiteurs découvrent les merveilles hébergées dans ce magnifique musée. Ici les différents moyens de transports par rail, là par les

eaux ou encore par les airs. Visite également du mythique camion-magasin qui durant de nombreuses années a sillonné les routes pour nous servir quasiment au porte à porte.

Quelques heures où chacune et chacun, en famille ou entre amis, a pu déambuler et s'attarder selon son envie.

Au terme de la journée, nous prenons le temps pour immortaliser cette sortie 2010.



La photo de groupe est faite au bord du lac des quatre-cantons. Finalement tout le monde reprend place dans le car et nous revenons à notre point de départ. Peu avant 18h00, la journée prend fin. Tout c'est très bien déroulé. La bonne humeur, le soleil et l'émerveillement ont contribué à une journée magnifique.

Au nom du comité de l'ASPMN je me réjouis de l'édition 2011 qui nous emmènera vers une nouvelle destination encore inconnue à ce jour.

Marc Schafroth



## Téléthon 2010, une réussite totale

Les 3 et 4 décembre 2010 s'est déroulée la 23<sup>ème</sup> édition du Téléthon action suisse. Pour l'ASPMN, une nouvelle mobilisation, une nouvelle mise sur pied et surtout un nouveau défi. Faire mieux, faire plus et toujours avec l'esprit de la solidarité envers celles et ceux qui chaque jour souffrent de ces maladies rares.

Dans un premier temps, ce sont 200 lettres de demande de dons qui ont été adressées aux commerces et entreprises de la région. Une fois de plus nous avons pu compter sur une large générosité. Soutien financier ou matériel, nous avons ainsi pu démarrer une édition 2010 avec le sentiment d'être appuyé dans notre démarche.



Le vendredi 3 décembre, dès 13h30, le stand installé à Métropole Centre a ouvert ses portes. Très rapidement, nous avons compris que l'intérêt suscité par le Téléthon est toujours aussi fort. En collaboration avec l'OPCMN, nous étions ainsi partis pour deux journées prometteuses. Les hommes de l'OPC, renfort très important, présentaient également leur service. Par des panneaux explicatifs, les visiteurs pouvaient ainsi

faire connaissance avec cet organe important de notre pays. Un concours avait aussi été mis sur pied. Cinq questions dont les réponses étaient dispersées dans le stand.



Le samedi 4 décembre, de 08h00 à 17h00, la manifestation s'est poursuivie toujours dans le même état d'esprit. A 10h00 et 14h00, l'école de danse « Studio dance » du Locle a donné deux démonstrations impressionnantes et qui ont véritablement convaincu le public présent. A 11h00, et ceci est devenu une tradition, l'orchestre d'accordéon Le Patria a donné son concert aussi diversifié qu'entraînant. Une heure musicale qui a trop vite passé mais qui a enchanté toutes les personnes qui se sont groupées autour des musiciens.

Pendant ce temps, sur la place du Marché au Locle, une équipe animait de diverses façons la manifestation. Soupe au pois, musique, démonstration, tombola, etc, l'équipe complétée par les Petz et des membres de l'ADL ont mené cette 23<sup>ème</sup> édition, de main de maître. Le physique club s'est également joint à la manifestation, proposant 6heures de

speeding non-stop. Un effort conséquent et remarquable pour lequel nous leur sommes grandement reconnaissants. Dans un centre commercial de la mère commune, la récolte de dons et vente de peluches a également eu lieu ceci pour ne pas faillir à la tradition.

Il ne faut pas oublier Les Brenets. Là aussi une équipe formidable a mis la main à la pâte. Diverses animations se sont déroulées, dont notamment le lancé de la bûche. Tout cela avec la complicité du marché de Noël du village. Nos collègues se sont investis sans compter, comme chaque participant. Quel bel élan de solidarité.

Au nom des organisateurs, je souhaite sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part à ce Téléthon 2010. Cette participation bénévole est une lueur d'espoir pour toutes les personnes qui comptent sur nous pour oser espérer voir leurs maladies enfin vaincues.

Ce qu'on peut encore dire de cette édition 2010 est qu'elle aura battue tous les records avec environ 10'000.- CHF de plus que les autres années.

Marc Schafroth

@ BONUS photos sur [www.aspmn.ch](http://www.aspmn.ch)



Têtes multibroches  
FAZ



Etampes  
Découpages  
Travaux sur presse



Frappe de  
cadrans



## Jeanrenaud S.A.

Alexis-Marie-Piaget 72  
2300 La Chaux-de-Fonds

Tel: 032 967 95 00  
Fax: 032 965 95 10  
E-mail: [jsa@jeanrenaudsa.ch](mailto:jsa@jeanrenaudsa.ch)

## ACTIVITES ASPMN 2011

<b>Soirée annuelle</b>	<b>5 février 2011</b>
<b>Assemblée Générale</b>	<b>15 février 2011</b>
<b>Soirée Bowling</b>	<b>7 mai 2011</b>
<b>Soirée Paëlla</b>	<b>24 juin 2011</b>
<b>Sortie Annuelle</b>	<b>10 septembre 2011</b>
<b>Rallye</b>	<b>2 octobre 2011</b>
<b>Souper Tripes</b>	<b>18 novembre 2011</b>
<b>Téléthon</b>	<b>2 et 3 décembre 2011</b>
<b>Noël des enfants</b>	<b>10 décembre 2011</b>
<b>Match au loto</b>	<b>date connue dès juin 2011</b>

Retrouvez les activités sur [www.aspmn.ch](http://www.aspmn.ch)

Décembre 2010

